



LUNDI 12 NOVEMBRE 2018

TOUTES ET TOUS MOBILISÉS POUR LA FORMATION DES ENSEIGNANTS ET DES CPE ET LA RECONNAISSANCE DES FORMATEURS

Aujourd'hui, pour devenir professeur, il faut obtenir un diplôme de master (Bac +5 tout en effectuant un stage en totale responsabilité de classe, à *mi-temps* voire à plein temps). Ce qu'on demande aux professeurs en formation, c'est donc d'être *immédiatement opérationnels*, de mobiliser des compétences d'enseignants expérimentés alors même qu'ils se forment pour comprendre les enjeux et la complexité du métier. Dans ces conditions, ils sont surchargés, ils manquent de temps pour préparer, concevoir, réfléchir correctement.

Oui, alors que la crise de recrutement s'aggrave d'année en année, il est vraiment urgent d'améliorer la formation des enseignants. Cela doit passer par des modifications structurelles : pour que la première année de master ne soit pas seulement occupée à la préparation des concours, pour que l'entrée en responsabilité soit *vraiment* progressive, pour que la formation ne se réduise pas à une adaptation immédiate à l'emploi, pour que les futurs enseignants ne soient pas mis dans l'urgence de *faire la classe* sans le recul de l'analyse nécessaire...

Dans ce contexte, le ministère de l'Éducation nationale veut imposer sa réforme de la formation

- Mise en responsabilité possible **des assistants d'éducation en tant qu'enseignant** ;
- Un **volume de stage en responsabilité trop important** au détriment des heures de formation universitaires ;
- **Cadrement des contenus du master MEEF réduit** et contenant plus à travers une liste d'injonctions correspondant aux conceptions du ministre (neurosciences...) ;
- Arbitrages à venir sur la place du concours, la nature des épreuves et le volume du stage en responsabilité et dans l'état actuel, **sans la consultation des représentants des personnels** ;
- **Suppression des ESPÉ pour créer des INSPÉ** (Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation) ;
- Modification du mode de **désignation du directeur en dehors du conseil d'école** ;
- Calibrage des équipes de formateurs et **nouvelle attaque sur les personnels de statut 1er et 2d degrés affectés dans les ESPÉ**.

Ces orientations, accompagnées des suppressions de postes annoncées et de la volonté d'augmenter les recrutements de contractuels non formés, sont inquiétantes et ne résolvent aucun des problèmes actuels.

Lundi 12 novembre 2018, il faut dire non à cette politique de la défiance

Pour être en capacité de relever les défis d'une école ambitieuse et pour faire réussir tous les élèves, il faut des enseignant·es et des CPE bien formé·es. Enseigner assurer la diversité des missions demandées aux enseignants est un métier qui s'apprend et sur plusieurs années. Une formation de qualité, structurée à la fois par la recherche, des enseignements et des stages, nécessite une réorganisation qui tienne compte de l'expertise de l'ensemble des membres de la communauté éducative.

Il est urgent d'améliorer la formation des enseignant.es et des CPE dans les ESPÉ mais dans le respect des règles universitaires, des conditions d'études des étudiant.es et des stagiaires et des conditions de travail des enseignant.es formateurs et des formatrices.



Se former pour enseigner :

un droit, une exigence, une nécessité

L'intersyndicale se félicite de mobilisation suite à « l'appel des 300 » et demande :

- **Une meilleure structuration de la formation initiale et continuée** : organisation de la formation sur les quatre semestres du master MEEF et dans le cadre d'un continuum, de la licence aux premières années de titularisation ;
- **Le déploiement de tous les parcours à la fois dans les domaines de l'enseignement, de l'éducation et de la formation** : tous les parcours développés dans les ESPÉ ne mènent pas nécessairement aux métiers de l'éducation nationale ;
- **Une mise en responsabilité nécessairement progressive** : les stagiaires ne peuvent plus être des moyens d'enseignement, l'alternance s'organise au sein du master MEEF et avec des écoles ou des établissements scolaires adaptés permettant un l'accueil et un accompagnement de qualité ;
- **L'assurance du maintien des enseignant.es du 1er et du 2nd degrés affecté.es à l'université** : la construction d'un collectif de travail s'appuie sur un ensemble de compétences toutes reconnues au sein d'équipes pluricatégorielles, pluridisciplinaires et pluri-institutionnelles ;
- **Le maintien de l'adossement des formations à la recherche** qui doit se faire en toute liberté, sans injonction du ministère, par les enseignants-chercheurs au sein de l'équipe pédagogique ;
- **Le maintien du nom « ESPÉ » et du mode actuel de désignation du directeur ou de la directrice** ;
- **Un calendrier des négociations garantissant une véritable concertation** : l'évolution de la formation nécessite une expertise partagée et l'engagement de tous les responsables.

Le 12 novembre dans les universités et dans les ESPÉ, toutes et tous mobilisé-es pour une autre politique de la formation !

Signez et faites signer l'Appel des 300 acteurs et actrices de la formation

<https://chn.ge/2zZIkPg>